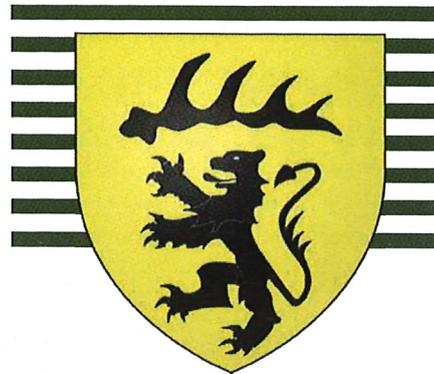


FORTSCHWIHR INFOS

N° 118 | JUIN 2021 |



Commune
de

FORTSCHWIHR

www.fortschwihr-alsace.fr

03.89.47.41.89

mairie.fortschwihr@wanadoo.fr

Retrouvez les actualités
de la commune sur :



la page officielle

Commune de Fortschwihr

@fortschwihralsace

Ou en téléchargeant

l'application mobile gratuite

INFOS COMMUNE

APP

FETE DE LA MUSIQUE :

Belle initiative du groupe « Rock » de Fortschwihr « CRAZY FIDDLE » ce lundi 21 juin dans la cour de l'école élémentaire. La météo ne nous a permis d'avoir le plaisir d'écouter que 2 chansons, ce n'est que partie remise ! Nous reviendrons vers vous prochainement.



Monsieur le Maire,
Christian VOLTZ et
l'ensemble du Conseil
Municipal.

Le Conseiller Municipal
Délégué, chargé de la
Communication,
Vincent CAUSSE.

UN AN DE FORTSCHWIHR INFOS – NOUVELLE VERSION :

Vincent CAUSSE, Conseiller Municipal Délégué en charge de la communication

Pourquoi avez-vous souhaité vous engager dans cette nouvelle municipalité ?

J'avoue m'être surpris d'avoir accepté de rejoindre cette aventure pour soutenir une équipe, un nouveau maire pour ma commune et un projet répondant à mes attentes.

J'étais auparavant assez à l'écoute et attentif aux actions menées par la précédente municipalité notamment sur notre RPI par mon rôle de représentant de parents d'élèves et de membre de l'APE Ried Brun mais aussi sur le projet de rénovation de l'auberge et l'absence de communication active ou trop tardive.

Je me suis donc investi rapidement que ce soit pendant la campagne et maintenant depuis un an, en apportant ma réflexion et mes supports sur la thématique de communiquer avec pour objectif d'apporter différentes solutions et du renouveau dans la vie communale et les échanges avec les habitants.

Un an après, le résultat me semble quantifiable et qualifiable avec le soutien de l'équipe municipale, de la commission communication mais aussi des habitants :

- Le Fortschwihr Infos est attendu chaque mois et a déjà beaucoup évolué.
- la page Facebook est très active et suivie.
- l'application Infos Commune est en train de révolutionner la manière de communiquer pour informer les habitants en temps réel avec un accroissement continu d'utilisateurs.
- la refonte du site internet de la commune est le projet le plus lourd, pour lequel je lance un appel à me rejoindre pour poursuivre ce renouveau et permettre aux habitants de rester connectés avec leur commune.

Contact : communication.fortschwihr@gmail.com

ASSAINISSEMENT :

Les riverains de la rue de l'Étang concernés par la mise en place d'un réseau de collecte des eaux usées, ont reçu dernièrement un courrier de Colmar Agglomération, accompagné de demandes de travaux « Assainissement et Eau Potable ».



La réunion publique d'information aura lieu le lundi 28 juin 2021 à 18h30 dans la salle communale de Fortschwihr, en présence de Colmar Agglomération, Service Eau et Assainissement et de la Colmarienne Des Eaux.

En raison des conditions sanitaires (48 personnes sont autorisées en présentiel), un seul représentant par foyer est convié et le port du masque est obligatoire.

RUE DU NOYER :

Le Conseil Municipal a adopté le 29 Avril 2021 à l'unanimité la rétrocession pour un euro symbolique, de la rue du Noyer.

L'acte d'achat officiel a été signé en mairie le 01 Juin 2021, à 18 heures, par Christian KIEFFER, Directeur Général de DOMIAL, Christian VOLTZ, Maire de la commune et Michel CAUMETTE, Adjoint au maire et représentant de la commune.



ANALYSE DES DONNEES RADAR PEDAGOGIQUE :

Le radar pédagogique prêté durant un mois par la Collectivité Européenne d'Alsace a été exploité.

Une synthèse des résultats obtenus est résumée ci-après.

Rue de l'Étang, du 26 Mai au 09 Juin 2021 :

- Trafic quotidien moyen sur la période : 177 véhicules/jour
- 50,31 % de véhicules en excès de vitesse (au delà de la vitesse autorisée de 30 km/h)
- Vitesse maximale enregistrée : 82 km/h

Rue des Alliés, du 09 Juin au 21 Juin 2021 :

- Trafic quotidien moyen sur la période : 37 véhicules/jour
- 38,03 % de véhicules en excès de vitesse (au delà de la vitesse autorisée de 30 km/h)
- Vitesse maximale enregistrée : 61 km/h



Ces résultats confirment le nombre important de véhicules empruntant quotidiennement ces 2 axes de circulation, malheureusement souvent à des vitesses supérieures à la réglementation en vigueur.

INCIVILITES :

Malgré les différents rappels, les incivilités au sein de la commune sont toujours et régulièrement d'actualité.

Nos objectifs : pointer du doigt les incivilités urbaines et sensibiliser la population au respect de son cadre de vie.

Nous avons eu ces derniers jours, plusieurs retours d'habitants de notre commune venus déplorer des incivilités et dégradations diverses, forfaitures commises principalement sur le domaine public :

- Stationnement permanent de véhicules sur les trottoirs, obligeant les piétons à emprunter les voies de circulation automobile, ce qui représente un réel danger pour les enfants (Rappel PLU Février 2014, en zone urbaine, 2 places de parking par habitation dont 1 en extérieur).
- Scooters et/ou motos qui traversent le village à des vitesses excessives.
- Dégradation de l'état de propreté de certains trottoirs (jusqu'aux caniveaux) dont l'entretien est pourtant de la seule responsabilité des riverains.
- Déchets divers et variés jetés régulièrement à même le sol.
- Le non respect de l'Arrêté Municipal sur le bruit, notamment le dimanche et les jours fériés .

Autant d'attitudes inadmissibles que la municipalité ne peut que déplorer et qui peuvent engendrer un travail supplémentaire pour nos services techniques et des coûts supplémentaires en plus d'une gêne conséquente pour nos concitoyens.

Réagissons et faisons de notre commune un lieu de vie partagé !



ACTIONS - INCIVILITES :

Par ce constat, la municipalité a engagé une action avec les services de la Gendarmerie. Nous pouvons d'ores et déjà vous informer que la Gendarmerie est intervenue à plusieurs reprises sur les axes de la commune ces dernières semaines.

Plusieurs verbalisations ont été effectuées concernant des excès de vitesse.

Un renfort de contrôle a été mis en place à compter du 15 juin avec l'appui de la brigade motorisée. Les prochains contrôles seront tous « tolérance 0 ».



MAISONS FLEURIES :

La Commission de Fleurissement pour le concours des maisons fleuries 2021 passera dans notre commune l'après-midi du lundi 26 juillet 2021.

Le jury circulera uniquement si le contexte le permet et bien sûr avec les gestes barrières qui s'imposent.



VILLAGE FLEURI :

La municipalité a souhaité s'engager dans cette démarche.

Chaque année, de nombreuses communes s'impliquent activement dans cette démarche qui permet notamment d'améliorer la qualité de vie, l'image, l'accueil et de développer l'économie locale grâce au tourisme. Les habitants sont également à féliciter pour leurs belles réalisations !

Le jury qui décerne les célèbres nouvelles fleurs circulera également sur la commune prochainement et aura à disposition un dossier constitué par la municipalité illustrant le travail fait par les agents communaux et les habitants au fil des saisons depuis un an.



EMBELLISSEMENT DU VILLAGE :

La décoration du carrefour de la rue du Rhin avec la Grand Rue a été améliorée grâce au don d'un pressoir par la Famille Fuchs, Chantal et Michel de la rue des romains et d'un tonneau d'un donateur anonyme.



D'autres réalisations se sont poursuivies ces dernières semaines, comme la construction d'un poulailler collectif, géré par un club de riverain, un potager sur le rond-point de l'étang



INCENDIE :

Le 17 avril 2021 vers 23h, un feu de poubelle a été maîtrisé rapidement sur la Grand rue par les pompiers de la commune, sans s'étendre aux habitations.

La municipalité souhaite remercier M. et Mme BECK, riverains de la Grand Rue d'avoir déclenché l'alarme incendie rapidement.



CORONAVIRUS COVID-19 :

Un lien pratique pour suivre l'actualité dans ce contexte épidémique :

<https://www.haut-rhin.gouv.fr/Actualites/Actualites-du-Prefet-et-des-Sous-Prefets/Coronavirus-COVID-19>

Point vaccination :

Pour stopper la pandémie et retrouver une vie normale, les chercheurs et laboratoires du monde entier se mobilisent pour développer des vaccins efficaces contre la Covid-19.

Depuis le 15 juin 2021, la vaccination est ouverte à toutes les personnes âgées de 12 ans et plus.

En plus des mesures barrières, la vaccination permet de contrôler la propagation du virus et de réduire la mortalité et la morbidité liées à l'infection virale.

ORAGE DE GRELE :

Pour donner suite au questionnement de qualifier l'événement météorologique du samedi 19 juin sur notre commune de "catastrophe naturelle", la commune a consulté les services de la préfecture sur ce point et a formulé la demande à la Préfecture du Haut-Rhin. Il s'avère que cet événement ne peut pas faire l'objet d'un classement dit "catastrophe naturelle".

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition pour vous remettre également une attestation « intempéries - grêle » dans le cadre de vos démarches de déclaration de sinistre auprès de vos assurances.



ESSAYER LA CULTURE EN SAC :

Les légumes que l'on fait pousser soi-même ont une saveur particulière. D'une part parce que l'on sait exactement d'où ils viennent et également (et c'est peut-être ça le plus important) parce qu'ils ont été cultivés « maison » avec amour.

D'où la fierté de pouvoir manger ses propres productions. C'est la fameuse saveur en plus.

Le sac de plantation est un contenant idéal pour tout type de culture (légumes, plantes aromatiques, fleurs)



La commune vous propose de l'essayer en vous offrant des sacs. Vous pouvez les récupérer en vous présentant au secrétariat de la mairie.

ETAT CIVIL :

NAISSANCE :



**Léon, José,
Georges RIGAL,
le 24/05/2021,
de Louise CAUMETTE
et Frédéric RIGAL**



PACS :



**Félicitations à Jessica GSELL
et Guillaume VORBURGER,
le 8 juin 2021.**

AGENDA :

Rappel – Second tour des élections départementales et régionales, le 27 juin de 8h à 18h :

Les élections régionales et départementales auront lieu comme au 1^{er} tour dans la cour de l'école élémentaire de Fortschwihr.



RETOUR SUR LES DEFOULEES DE LA LIGUE :



Merci aux participants d'avoir répondu présent à cet événement au départ de Fortschwihr pour soutenir la lutte contre le cancer dans le Haut-Rhin.



CULTES :

Protestant : dimanche 11 juillet à 10h45

Catholique: dimanche 27 juin à 9h00 et dimanche 8 août à 10h30,
FETE PATRONALE COMMUNAUTAIRE

Info diverses :

Les paroisses catholique et protestante de Fortschwihr, en collaboration avec la commune, ont investi dans l'achat d'un tableau d'informations. Ce tableau sera installé à l'extérieur, près de l'église, par les agents de la commune et informera des dates et heures des célébrations et événements respectifs des deux paroisses.

Paroisse catholique:

Pour mieux comprendre le concordat et ce qui en découle dans notre quotidien.

<https://fr.calameo.com/read/000098136724b45b66060?page=1>

Inscription communion / confirmation, n'hésitez pas à contacter :

- Pour les enfants Christelle DIEBOLD au 06.26.57.23.27

- Pour les jeunes Christine MERGEL au 06.70.09.10.42

Ou par mail : c.p.riedethardt@gmail.com



LES ANNIVERSAIRES DE JUIN :



M. René GUILMAIN, 81 ans, le 4 juin.

M. Bernard WOLFSPERGER, 78 ans, le 4 juin.

M. Gilbert GILL, 74 ans, le 9 juin.

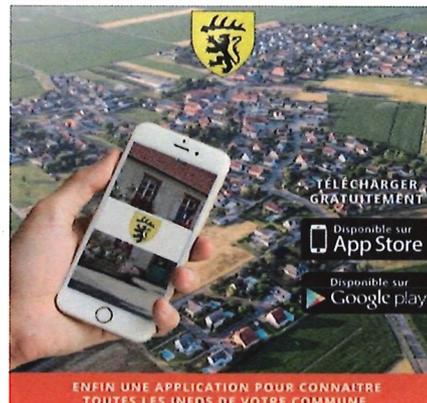
Mme Marie PETER, 70 ans, le 17 juin.

M. André MICHEL, 78 ans, le 24 juin.

Mme Marguerite WOLFSPERGER, 77 ans, le 27 juin.

GRAND ANNIVERSAIRE DE MAI 2021 :

**Mme Yvonne KEMPF,
90 ans, le 6 Mai.**



ENFIN UNE APPLICATION POUR CONNAITRE TOUTES LES INFOS DE VOTRE COMMUNE.

Directeur de publication :

Christian VOLTZ.

Conception :

Vincent CAUSSE.

Ont participé à ce numéro :

Anne DAVID, Catherine TOITOT, Michel CAUMETTE, Mathieu WOLGENSINGER et Vincent CAUSSE.

Crédits photos :

Commune de Fortschwihr, Colmar Agglomération, CDE, Infos Commune, Google maps, Google.



Commune
de
FORTSCHWIHR

Bonnes
VACANCES!